

Le CA et son fonctionnement

La composition du Conseil d'Administration de la Coopérative Paysans-Artisans (et de Paysans-Artisans Invest) a été communiquée dans la fiche d'info précédente. Restait à désigner la présidence et le secrétariat. Le CA a plébiscité deux co-présidentes : **Anne Vandewalle** (pôle producteur) et **Sarah Pierard** (pôle consommateurs / bénévoles). Le poste de secrétaire sera quant à lui occupé par **Frédéric Baelen**. Et les autres administrateurs ? D'autres fonctions relais pourraient être assurées par certains d'entre eux : relais du GT « Paysans-Artisans pour tous » et des questions d'accessibilité à une alimentation de qualité ; relais de l'Université Populaire ; relais fonctionnement PR et programme caisse ...

Décisions

- Le CA a marqué son accord sur **l'entrée de deux nouveaux producteurs coopérateurs**.
 - **Au pré de chez vous**. Théo (De Camps) et Julien (Gilson) élèvent et transforment des canards. Rillettes, magrets, saucisses sèches, gésiers, mousse de foie de canard... garniront bientôt les étals.
 - **La Ferme du Bocage**. François (Wiaux) se lance dans la production de fruits : poires, prunes, figues, pêches, raisins de table. Le tout en variétés anciennes. Bio et en agroécologie. La pleine production est prévue en 2025.
- Le CA a enrichi et validé **la note d'amélioration de la qualité et de la logistique pour la vente en ligne**. Différents griefs ont été émis lors de la réunion inter Points de R'Aliment du 5/9. C'est indispensable d'y répondre. Pour livrer les Points de R'Aliment à temps, éviter les « manquants », protéger davantage les produits de la chaleur lors de la préparation des commandes, mieux répondre aux couacs de qualité. La note vient d'être transmise à tous les responsables des PR.
- Le CA a aussi validé l'organisation d'une **2^{ème} réunion de l'année avec tous les producteurs**. Ce sera le lundi 30/11. Il y aura des tables de discussion sur différents sujets : une communication commune créative, les marchés, les marges de la coopérative, des idées pour vendre plus en magasin ou pour toucher davantage de collectivités...

Informations – débats

- **La Coopérative est-elle dans les clous... par rapport à son budget ?**
 - **Les ventes** (vente en ligne, les magasins, vente aux professionnels) : du 1/1 au 31/9/23, la Coopérative a vendu pour 6.292.064€ de marchandises. Elle atteint 98,43% de ses objectifs. C'est surtout sur la vente en ligne que le bât blesse (88,21% des objectifs). Le résultat est meilleur pour la vente aux professionnels et pour les magasins.
- **Les marges commerciales de la Coopérative**. Explications données au nouveau CA sur les marges appliquées pour la vente en ligne, les magasins et la vente aux professionnels. Avec un principe directeur de marge « unique », quel que soit le produit. Et avec une série de cas particuliers, tous explicables (produits fragiles, logistique adaptée...). Les marges prises par la coopérative ont un peu augmenté en 2022 et en 2023, pour faire face aux indexations salariales successives, aux indexations des loyers, aux hausses du prix de l'énergie et du transport. Elles suscitent parfois des questions. Une première discussion animée. Qui sera suivie d'autres, lors des prochains CA.
- **Les marchés**. Pour certains producteurs, bilan mitigé des marchés de Balâtre, Bouge, Saint-Marc et/ou Bois-de-Villers. Ils espèrent que le marché Circuit Court sur la place d'Armes à Namur (14/10) marchera aussi bien que l'an passé. Qu'envisage-t-on pour 2024 ? Continue-t-on avec l'organisation de 5-6 marchés (énergivores) ou se concentre-t-on sur – par exemple – deux gros évènements (dont le marché CC à Namur) ? Suite à la réunion des producteurs du 30/11.
- Différentes **idées d'activités ou d'animations**, alternatives à l'organisation du marché, pour garder le contact producteurs – consommateurs ou coopérative - consommateurs ont été évoquées. Il y a déjà le petit déjeuner à Dave. Ou les ciné-débats, causeries, visites de producteurs... organisées avec un Point de R'Aliment. On pourrait aussi imaginer d'autres animations, telles une balade dégustative à pied ou un parcours à vélo, qui passeraient chez plusieurs producteurs.
- La discussion sur les marchés a aussi suscité un autre débat : **la coopérative est-elle suffisamment liée et impliquée à la vie locale ?** N'est-elle pas trop souvent dans sa bulle ? Pour s'améliorer, il est indispensable d'anticiper en étant attentif aux évènements locaux. Par exemple : ouvrir le magasin de Bouge lors de la brocante ; ouvrir le magasin de Jambes au moment du marché de l'Ascension. Il faut progresser et s'adapter, en sollicitant l'aide des bénévoles des Point de R'Aliment, qui vivent dans le quartier/le village.

Prochains rendez-vous : Festival Alimentterre (12/10), visite de la Fabrique Circuit Court (13/10), grand marché Circuit-Court à Namur (14/10), conférence O. Hamant / A. Ruysen – La Troisième voie du vivant (8/11), table des partisans (10/11), ciné-débat « Paysans, du ciel à la terre » (23/11), table des partisans (1/12).